

Finances

REF : DAF2013019

Signataire : MP

Séance du Conseil Municipal du 27/06/2013

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Approbation du compte administratif 2012 du budget annexe du SSIDPAAH

EXPOSE :

Par délibération du 24 septembre 2009, le conseil municipal a autorisé la création d'un budget annexe pour le Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés (SSIDPAAH) soumis aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux.

Ce budget annexe permet donc d'isoler depuis le 1^{er} janvier 2010 les dépenses relatives au SSIDPAAH qui est aujourd'hui financé par l'assurance maladie pour prendre en charge 8 adultes handicapés et 110 personnes âgées.

La majorité des dépenses sont des remboursements au budget principal de la Ville. Elles se décomposent ainsi :

- 92 % de charges de personnel
- 8 % de frais de fonctionnement (fluides, fournitures administratives et médicales, entretien des véhicules, assurances, entretien)

Le montant total des dépenses d'exploitation est de 1 500 661,37 € ainsi répartis :

- 87 750,99 € pour le groupe 1 « *dépenses d'exploitation courante* » (fluides, fournitures, prestations des infirmières libérales)
- 1 380 458,95 € pour le groupe 2 « *dépenses de personnel* »
- 32 451,43 € pour le groupe 3 « *dépenses de structure* » (entretien et réparations des véhicules, primes d'assurances, valorisation des locaux occupés par le SSIDPAAH)

La dépense est de 100 708,75 € pour l'activité « adultes handicapés » et de 1 399 952,62€ pour l'activité « Personnes âgées ».

Le montant des recettes d'exploitation est de 1 559 582,68 € ainsi répartis :

- 96 327,68 au titre de la dotation globale de soins versée par la Caisse d'assurance maladie pour l'activité « adultes handicapés »
- 1 463 255 € au titre de la dotation globale de soins versée par la Caisse d'assurance maladie au titre de l'activité « personnes âgées »

La section d'exploitation présente au final un excédent global de 58 921,31 € au titre de l'exercice 2012 ainsi réparti :

- un résultat déficitaire de 4 381,07 € € au titre de l'activité « adultes handicapés »
- un résultat excédentaire de 63 302,38 € au titre de l'activité « personnes âgées »

Les dépenses d'investissement s'élèvent quant à elles à 29 778,36 €, consacrés notamment au renouvellement de deux véhicules.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2012 du SSIDPAAH.

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2013019

Signataire : MP

OBJET : Approbation du compte administratif 2012 du budget annexe du SSIDPAAH**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Réuni sous la présidence spéciale d'Evelyne YONNET 1^{ère} adjointe au Maire, le Maire s'étant retiré au moment du vote,

Vu les articles L.1612-12 et L.2121-31 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux,

Vu l'arrêté du 27 décembre 2007 fixant le cadre normalisé de présentation du compte administratif des établissements et service sociaux et médico-sociaux prévu à l'article R.314-9 du code l'action sociale et des familles,

Vu le compte administratif 2012 du service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés (SSIDPAAH), établi par la Maire,

Vu le compte de gestion 2012 du SSIDPAAH établi par le Trésorier municipal,

A l'unanimité.

DELIBERE :**ADOpte** le compte administratif 2012 du budget annexe du SSIDPAAH.**CONSTATE** la concordance du compte administratif et du compte de gestion.**ARRÊTE** le résultats définitifs 2012 comme suit :

RECETTES DE L'EXERCICE	Secteur "Adultes handicapés"	Secteur "Personnes âgées"	TOTAL
Investissement			0,00 €

Exploitation	96 327,68 €	1 463 255,00 €	1 559 582,68 €
Total	96 327,68 €	1 463 255,00 €	1 559 582,68 €

DEPENSES DE L'EXERCICE

Investissement		29 778,36 €	29 778,36 €
Exploitation	100 708,75 €	1 399 952,62 €	1 500 661,37 €
Total	100 708,75 €	1 429 730,98 €	1 530 439,73 €

RESULTATS DE L'EXERCICE

Investissement	0,00 €	-29 778,36 €	-29 778,36 €
Exploitation	-4 381,07 €	63 302,38 €	58 921,31 €
Total	-4 381,07 €	33 524,02 €	29 142,95 €

RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES

Investissement		38 212,93 €	38 212,93 €
Exploitation	3 161,02 €	39 154,94 €	42 315,96 €
Total	3 161,02 €	77 367,87 €	80 528,89 €

RESULTATS DE CLOTURE

Investissement	0,00 €	8 434,57 €	8 434,57 €
Exploitation	-1 220,05 €	102 457,32 €	101 237,27 €
Total	-1 220,05 €	110 891,89 €	109 671,84 €

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 05/07/2013

Publié le 03/07/2013

Certifié exécutoire le : 05/07/2013

Pour le Maire
L'Adjoint délégué